

Réservation Camping :

Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	Ville
Pays	Tél. E-mail

Nom / Prénom des participants	Date, lieu, ville et département de naissance

Arrivée le	après 14 h -	Départ le	avant 10 h
Votre équipement :			
Caravane (ou tente)		Véhicules Immatriculation :	

Notre tarif, 2016, par jour, TTC :	Emplacement : (caravane ou tente) + 1 véhicule +1 personne	Par personne	Par enfant (de 3 à 12 ans)	Par animal	Par tente supplémentaire:	Par véhicule supplémentaire	Branchement Electrique	Assurance annulation (facultative)	Taxe de séjour (par pers/ nuit /2016)
Du 01/04 au 01/07 ou du 21/08 au 31/10/2016	10.20 €	4,90 €	3,20 €	2,20 €	3.20 €	2,20 €	4.20 €	7 €	0.50 €
Du 02/07 au 20/08/16	13.90 €	6.90 €	5,30 €	2,20 €	4,20 €	2,20 €	4.20 €	1€	0.50 €
Votre séjour :	€								

Réserver ? Arrhes 30 % du montant du séjour + 20 € de frais de dossier (offerts pour séjour de 14 nuits) + assurance annulation (facultatif)

1. Les emplacements sont loués à la journée, de 14h au lendemain 10h. Tout dépassement entraîne la tarification d'une journée supplémentaire.
 2. La location (non fumeurs) est nominative et ne peut , en aucun cas, être cédée ou sous louée, même gratuitement.
 3. **Le nombre de personnes séjournant sur l'emplacement ne devra en aucun cas être supérieur à celui indiqué sur le présent contrat, même pour une nuit.**
 4. Toute personne venant vous rendre visite doit être déclarée au bureau et s'acquitter du tarif en vigueur (sécurité et assurance). Par défaut, la ou les personnes seront considérées comme entrées en infraction et non assurées.
 5. La location ne devient effective qu'avec notre accord, après réception d'un versement comprenant arrhes, frais de dossier et le cas échéant, assurance annulation .
- Le règlement du solde est à intervenir 30 jours avant la date d'arrivée prévue.** En l'absence de ce paiement, votre réservation est mise en disponibilité pour un autre client, tandis que vous en restez redevable, sans bénéficier d'aucun titre de séjour.
6. Les séjours en camping sans réservation sont intégralement payables le jour d'arrivée, par défaut possibilité de caution par carte visa uniquement.
 7. Si, pour une raison quelconque, la durée du séjour est écourtée, le montant total du séjour demeure acquis au camping. En cas d'arrivée retardée ou non signalée à la direction du terrain, la location devient disponible le jour même dès 20h et le règlement du montant intégral des prestations demeure exigé.
- Pour toute modification des dates de séjour, il ne pourra être garanti la même place.
8. **L'annulation doit toujours faire l'objet d'un écrit :** En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez devoir: les frais de réservation, (le cas échéant) d'assurance., à titre d'indemnité de rupture de contrat :
- un montant égal à 20% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue.
 - un montant égal à la totalité du séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.
- Il est recommandé de souscrire une assurance annulation, (renseignements auprès de votre Cie ou du camping). Notre compagnie vous rembourse, en cas d'événements éligibles (voir contrat) l'indemnité de rupture du contrat ci-dessus indiqué, selon les conditions prévues au contrat.
9. Tous les clients sont tenus de se conformer au règlement et à la convention intérieure du camping (notamment à la piscine: slips de bain obligatoires, shorts / bermudas interdits).
 10. Il appartient au locataire d'être assuré en responsabilité civile (attestation demandée à votre arrivée). Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc... et en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du locataire.
 11. Les feux au sol sont interdits. La circulation est réglementée . Les véhicules motorisés, pour des raisons de sécurité, doivent stationner sur le parking (hors...).
- Des barbecues sont disponibles sur le site avec les précautions d'usage. Les barbecues électriques sont interdits.
13. Le carnet de vaccination est obligatoire pour les animaux. Certaines catégories de chiens (1 et 2) sont interdites.
 14. Les tribunaux de Tulle sont seuls compétents en cas de litige.

Mode de paiement

Date Signature précédée de la mention « bon pour accord »

- chèque bancaire
- chèque vacances
- mandat postal
- virement



Au bois de Calais

Rue René Cassin, 19 800 Corréze

Www.auboisdecalais.com

Tél.: 05.55.26.26.27 - 06 14 63 64 25

APE : 552C - siret : 494 303 985 000 19

contact@auboisdecalais.com



Emplacements adaptés : n'hésitez pas à nous demander